

Relations gouvernementales

Évaluations techniques et étiquetage

L'ACMPN poursuit ses efforts pour faire part à Transports Canada des préoccupations des fabricants d'embarcations au sujet des exigences de conformité.

Le 15 mars dernier, une note de l'ACMPN a été envoyée aux fabricants d'embarcations canadiens et américains leur demandant ce qu'ils pensaient de la façon dont Transports Canada s'occupait de ces questions et quelle avaient été leur propre expérience de ce processus. Ce message a été envoyé à plus de 400 fabricants d'embarcations à travers l'Amérique du Nord. À ce jour, beaucoup de renseignements ont été recueillis mais il y a certainement des fabricants d'embarcations qui ne nous ont pas encore fait parvenir leur opinion et leurs commentaires.

Si votre entreprise ne s'est toujours pas manifestée, nous vous encourageons à prendre quelques minutes pour le faire maintenant. Tous les commentaires, aussi bien positifs que négatifs, seront transmis à la direction de Transports Canada. Les entreprises qui préfèrent que leur identité demeure confidentielle n'ont qu'à en faire la demande et leur souhait sera respecté.

Pour consulter la note du 15 mars, veuillez vous rendre sur le site Web de l'ACMPN (en utilisant le lien ci-dessous) pour voir le texte du message.

Pour savoir quoi faire afin que vos embarcations soient conformes aux exigences de Transports Canada, veuillez visiter le site Web de Transports Canada (<http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/tp1332/menu.htm>) et télécharger le document TP1332F sur les normes de construction des petits bateaux.

Sommet sur les normes internationales organisé par l'ABYC

L'organisme American Boat & Yacht Council organise un sommet spécial d'une journée sur les normes internationales à Annapolis, dans le Maryland. Prévu pour le 9 mai prochain, cet événement se tiendra conjointement avec la séance plénière sur la norme ISO TC188.

Ce premier sommet vise à réunir les représentants des organismes de normalisation en matière de nautisme de plusieurs pays du monde (États-Unis, Europe, Australie, Nouvelle-Zélande, Asie et plusieurs autres) afin qu'ils puissent :

- identifier ensemble les marchés visés par le sommet
- identifier les différentes normes et/ou les règlements qui sont en vigueur dans ces marchés
- discuter des projets actuels et futurs de nouveaux règlements et de nouvelles normes touchant ces marchés
- discuter des questions qui entravent la « réciprocité » et qui nuisent à « l'harmonisation » entre ces marchés
- élaborer une liste de personnes ressources pour l'obtention de renseignements et pour les discussions à venir.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire au sommet, veuillez visiter le site Web de l'ABYC (www.abycinc.org) ou communiquer avec Caroline Chetelat en

composant le (410) 956-1050, poste 22 ou en envoyant un courriel à cchetelat@abycinc.org.

Permis d'embarcation de plaisance

Avec l'aide de Service Nouveau-Brunswick, Transports Canada et Service Canada se préparent à lancer, le 1^{er} avril prochain, le nouveau système « automatisé » de délivrance des permis d'embarcation de plaisance.

Les gestionnaires de l'ACMPN sont fermement convaincus que l'ancien et le nouveau système devraient être utilisés en parallèle pendant les six prochains mois. Cette précaution serait avantageuse pour toutes les parties concernées. En plus de permettre au gouvernement d'éliminer les bogues du nouveau système, elle contribuerait à dissiper la confusion qu'on observe en ce moment chez les membres des diverses parties prenantes, tant les gens de l'industrie nautique que les consommateurs. Cette mesure permettrait aussi à Transports Canada de solliciter les commentaires des différentes parties prenantes, ce qui aurait vraisemblablement pour effet d'améliorer la qualité du service offert aux clients de ces différents groupes.

À l'heure actuelle, quelques heures avant la mise en œuvre du 1^{er} avril, la confusion règne chez les détaillants d'embarcations et chez les consommateurs. Nous recommandons aux détaillants de visiter le site Web de l'ACMPN (<http://www.cmma.ca/cmma/fr/home.cfm>) pour consulter les plus récents messages de clarification émis par Transports Canada. Les détaillants peuvent aussi visiter le site Web de leur association régionale et/ou provinciale ainsi, bien sûr, que le site Web de Transports Canada pour obtenir plus d'informations.

Il faut absolument que les gens de l'industrie se fassent entendre sur cette question. L'ACMPN presse toutes les parties prenantes de l'industrie nautique d'écrire à l'honorable Lawrence Cannon, C.P., député, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, pour exprimer leur opinion.

On peut joindre le ministre Cannon par courriel à Cannon.L@parl.gc.ca ou par télécopieur au (613) 995-0327. Veuillez mettre l'ACMPN ainsi que votre association industrielle locale en copie sur toutes vos communications.

Statistiques

L'édition 2005 du « Top-Line Stats » est maintenant disponible

La compilation de l'édition 2005 du Sommaire des ventes annuelles des meilleures marques de moteurs, motomarines et bateaux au Canada est terminée. Les membres de l'ACMPN en recevront un exemplaire par courriel. La version de ce document qui est mise à la disposition des non-membres peut être consultée sur le site Web de l'ACMPN à la section « Publications » (<http://www.cmma.ca/cmma/fr/facts.cfm?menu=sub4>).

Membres

Avez-vous des problèmes avec les Stinger Rigs? Si oui, nous avons des renseignements qui vont vous intéresser. . .

Récemment, l'ACMPN a reçu un appel d'un membre qui avait de la difficulté avec le transport de ses embarcations dans certaines provinces à cause du type de remorque utilisée.

« La plupart de nos cargaisons destinées au Canada sont des charges de largeur excessive, soulignait un représentant de l'entreprise. Depuis quelques années, nous entrons en Alberta et en Colombie-Britannique en transportant des charges d'une largeur excessive (9 pi 4 po) avec débord (3 pi à l'avant et 4 pi à l'arrière). Nous utilisons des remorques semblables à celles qui servent au transport des voitures. Nous n'avons eu aucun problème en Colombie-Britannique ni en Alberta, mais on nous a interdit l'entrée au Manitoba où nous avons été avisés que nous ne pouvions pas transporter des bateaux avec des remorques utilisées pour le transport des voitures. Récemment, nous avons obtenu la permission d'entrer au Québec avec ces remorques mais les débords sont interdits. Nous nous sommes pliés à cette exigence et tout s'est bien passé. »

Le représentant de l'entreprise en vient ensuite au problème de l'heure. « Les détaillants commandent des bateaux qui sont beaucoup plus larges, ce qui fait que les débords deviennent inévitables. » Le représentant de l'entreprise a donc communiqué avec l'ACMPN pour savoir s'il existait de l'information sur les exigences des différentes provinces et sur leur façon d'appliquer les lois concernant les dimensions des véhicules.

Les recherches effectuées par l'ACMPN ont permis d'établir qu'en fait, les Stinger Rigs sont des remorques pour le transport des voitures. Il semble que l'utilisation de ces véhicules soit permise en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec. Toutefois, au Québec, les débords ne sont pas autorisés. Le Manitoba, quant à lui, interdit complètement l'utilisation de ces véhicules.

Dans le cadre de ses recherches, l'ACMPN a découvert l'existence d'un groupe de travail sur la politique concernant les poids et dimensions des véhicules, qui est un sous-groupe du Conseil des sous-ministres (fédéraux et provinciaux) responsables des transports et de la sécurité routière. Lors de leur rencontre de novembre 2005, les membres du Conseil ont abordé la question des stinger rigs pour le transport des bateaux. Le procès-verbal de cette rencontre mentionne que les représentants des différentes juridictions se sont entendus pour envisager une proposition qui permettrait aux stinger rigs de remorquer des bateaux, comme c'est le cas aux États-Unis, et qu'ils ont l'intention de travailler au développement d'une certaine cohérence nationale à ce sujet. Vous pouvez lire le procès-verbal de cette rencontre (disponible en anglais seulement) en ligne au

<http://www.comt.ca/english/programs/trucking/Minutes2005.pdf>.

Possibilités de carrière dans l'industrie du nautisme de plaisance

Y a-t-il des postes à combler au sein de votre entreprise? Les membres de l'ACMPN peuvent maintenant mettre un lien dans la section « Possibilités de carrière » du site Web de l'Association menant vers les pages où les postes vacants sont affichés sur le

site Web de leur entreprise. Les membres peuvent aussi afficher directement les postes offerts au sein de leur entreprise dans la section « Possibilités de carrière » du site Web de l'ACMPN.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Robyn Connolly en composant le (905) 845-4999, poste 222 ou en envoyant un courriel à rconnolly@mma.ca

Nouvelles des membres de l'ACMPN

2^e édition du tournoi de pêche Pro Am annuel au profit de l'industrie nautique

C'est en août 2005 qu'a eu lieu la première édition du tournoi de pêche Pro Am annuel au profit de la CSIA (Canadian Sportfishing Industry Association) et du programme « Découvrez le nautisme ». Cette activité de financement s'est déroulée au centre de villégiature Goreski, situé en bordure du lac Scugog. L'événement a été une réussite et a permis d'amasser un total de 2 500,00 \$, montant que se sont partagé les deux organismes. Les préparatifs vont bon train pour la deuxième édition de cette activité de financement, qui se déroulera cet été.

En 2005, les participants de l'industrie nautique ont démontré qu'ils étaient d'excellents pêcheurs. Bien qu'ils aient été moins nombreux à participer au tournoi que les membres de l'industrie nautique, ils ont ramené pas mal plus de poisson! À la suite de ces résultats, l'industrie nautique, représentée par Andrew Klopak, de Lund Boats Canada et Tom Brooks, de Shimano, a proposé un défi aux gens de l'industrie de la pêche.

Le défi est maintenant officiellement lancé. Assurons-nous que les participants de l'industrie nautique défendront fièrement leur classement et remporteront le premier prix. Cet effort exigera la participation de TOUS les membres de l'industrie nautique canadienne. Inscrivez-vous car cette activité est une véritable partie de plaisir. En outre, elle vous permet d'introduire vos employés et vos clients aux joies de la pêche. C'est aussi une excellente façon de « découvrir un tout nouveau monde sur l'eau »!

Tyler Seebach nommé directeur des ventes et du marketing de la Division des produits nautiques de Canada Metal

M. Tyler Seebach a été nommé directeur des ventes et du marketing de la Division des produits nautiques de Canada Metal. Au cours des quatre dernières années, M. Seebach a beaucoup contribué à accroître les parts de marché de l'entreprise.

M. Seebach supervisera toutes les activités de vente et de commercialisation de la Division des produits nautiques et il continuera à travailler à l'expansion des projets de l'entreprise touchant les ventes internationales. L'une de ses priorités sera d'étendre la gamme de produits de Canada Metal en mettant à contribution la nouvelle usine chinoise de l'entreprise, située à Ningbo.

« L'expérience appréciable et l'enthousiasme de Tyler seront des atouts dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, déclarait John Mitchell, président de Canada Metal. Nous

sommes persuadés que, grâce à lui, CMP jouira d'une présence internationale beaucoup plus significative. »

Fusion entre les opérations du groupe Internautic Marine et celles d'Alumarine

Le groupe Internautic Marine (une division de AROW Global Inc), fabriquant des marques Misty River, Alloy et Silverline, vient de signer une entente avec Alumarine Boats (1996) Ltd, une entreprise située à Winnipeg, pour la fusion des opérations de production des deux entreprises. Ces opérations se dérouleront dans la nouvelle usine ultra-moderne d'Internautic Marine.

Alumarine offre une vaste gamme d'embarcations en aluminium essentiellement destinées à la vente aux exploitants de pourvoires et d'auberges. Le siège social de l'entreprise est situé à Winnipeg. Alumarine, qui fabrique et vend des embarcations depuis 1965, joue un rôle dominant sur le marché manitobain et ses produits sont distribués presque partout en Amérique du Nord.

Ken et Anne Frank, les propriétaires d'Alumarine, ainsi que quelques directeurs techniques clés, continueront à collaborer avec les membres de la direction. Invité à commenter la fusion, Éric Laflamme, président d'AROW Global, a déclaré : « L'addition des produits Alumarine à notre gamme constitue une étape importante pour le groupe Internautic Marine, car elle nous permet d'offrir aux propriétaires de pourvoires et d'auberges une nouvelle marque d'embarcations commerciales. »

Ken MacLeod nommé vice-président, ventes et marketing chez WestWinn Group Corp.

WestWinn Group Corp., fabricant des bateaux en aluminium soudé Harbercraft, Jetcraft et Kingfisher, a nommé M. Ken MacLeod au poste de vice-président, ventes et marketing.

La feuille de route de M. MacLeod affiche de nombreuses réussites et le nouveau vice-président possède une vaste expérience de la navigation de plaisance, acquise au sein de divers types d'entreprise, incluant des entreprises de vente au détail. Il a été directeur régional chez Yamaha Canada et a occupé divers postes cadres au sein de plusieurs divisions canadiennes et américaines de Bombardier, notamment celui de chef régional, de directeur des ventes pour l'Amérique du Nord et de vice-président, ventes et marketing.

« Ken jouera un rôle essentiel dans l'élargissement et la consolidation de notre réseau de distributeurs et il aidera l'équipe de direction à rencontrer et même à dépasser, non seulement ses objectifs de croissance, mais aussi les attentes des consommateurs, ce qui est encore plus important », déclare Byron Bolton, président de WestWinn.

Nouveau guide nautique pour les provinces de l'Atlantique

La Atlantic Marine Trades Association (AMTA) a annoncé que Word Architects and Associates, une entreprise de Halifax, en Nouvelle-Écosse, s'apprêtait à entamer la rédaction du premier Guide annuel des marinas et des services nautiques des provinces de l'Atlantique - *Annual Boating Guide to Marinas and Services of Maritime Canada*.

Ce guide, qui aidera les consommateurs à trouver des bateaux et des services nautiques au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, sera un outil de commercialisation de premier plan pour l'industrie du nautisme de plaisance.

Il sera distribué gratuitement lors des salons nautiques, par l'entremise du programme « Découvrez le nautisme » et on pourra aussi en demander un exemplaire sur les sites Web suivants : www.boatinginatlanticcanada.com et www.discoverboating.ca. Les détaillants de produits nautiques, les marinas qui desservent les consommateurs et tous les bureaux de Tourisme Nouvelle-Écosse, Tourisme Nouveau-Brunswick et Tourisme Île-du-Prince-Édouard l'offriront aussi gratuitement.

Pour plus de renseignements sur ce guide, veuillez communiquer avec Rob Gorham en écrivant à word@ns.sympatico.ca

1^{er} tournoi de golf annuel sur invitation du magazine « Boating Business »

Venez célébrer le 30^e anniversaire du magazine *Boating Business* le 20 juin prochain en participant au premier Tournoi de golf annuel sur invitation de cette publication. L'événement se déroulera au Club de golf de Shawneeki, un terrain de 18 trous au stade de maturité qui se trouve à Sharon, en Ontario (au nord-est de Newmarket).

Les départs en simultané se feront à 13 h et il y aura plusieurs concours, dont celui de la balle la plus proche du trou, celui du plus long coup de départ ainsi qu'un concours de coups roulés. Il y aura aussi des ventes aux enchères publiques et par écrit au profit d'organismes parrainés par « Boating for Children ».

Le coût de participation à cet événement prend la forme d'un don de 125,00 \$ par personne, montant qui comprend le tournoi de 18 trous, le chariot de golf et un souper bifteck. Le tournoi peut accueillir un maximum de 144 golfeurs.

Pour obtenir plus de renseignements sur cet événement ou pour réserver votre place, veuillez communiquer avec Judy Richardson, vice-présidente, ventes et marketing chez Formula Media Group, en composant le (905) 476-9685 ou visiter le site <http://www.cmma.ca/cmma/fr/home.cfm>.

Bannières pour les allées à vendre - Idéales pour les salles de démonstration d'équipement nautique, pour les salons professionnels et les salons à l'intention des consommateurs

Description : 120 bannières triangulaires en voile de polyester. Utilisées pour la dernière fois au Toronto International Boat Show. Longueurs variant de cinq à 20 pieds 6 po et largeurs variant de quatre à treize pieds. Avec 16 petites bannières de vinyle. Ensemble de couleurs éclatantes du plus bel effet : blanc, bleu sarcelle et mauve. En excellent état. Photos disponibles. Possibilité d'acheter diverses quantités. Pour plus de renseignements, communiquez avec Mike Pendergrass en écrivant à mike.pendergrass@rogers.com ou en composant le (905) 640-3165.

Actualités de l'industrie nautique

Votre entreprise diffuse-t-elle des nouvelles sur l'industrie nautique ou des communiqués de presse? Si oui, l'ACMPN aimerait recevoir ces renseignements. Vous pouvez les envoyer par courriel à cmma_info@cmma.ca.

Promotions

Centre « Découvrez le nautisme » au Moncton Boat Show

La Atlantic Marine Trades Association, l'un des partenaires du programme « Découvrez le nautisme », animera un Centre « Découvrez le nautisme », au Moncton Boat Show, qui se déroulera du 31 mars au 2 avril 2006, au Colisée de Moncton.

Campagne de marketing du programme « Découvrez le nautisme » – L'offensive est lancée!

Le système de contributions des membres de l'industrie au financement du programme « Découvrez le nautisme » est en place. Le nouveau directeur du marketing chargé de la mise en œuvre du programme est en poste. Mais vous saviez déjà tout ça. Alors, que se passe-t-il maintenant?

En un mot : plein de choses!!

Le 27 mars dernier, le plan de commercialisation et de communication intégrés du programme « Découvrez le nautisme » a été présenté au Conseil de gestion du programme, ce qui a mené à la définition de plusieurs actions concrètes à mettre en œuvre.

Cette rencontre a permis aux participants de prendre deux décisions importantes. Tout d'abord, le Conseil s'engage à faire du programme un projet à long terme. Il devient donc nécessaire d'établir une base et une infrastructure solides en faisant appel à des éléments comme la recherche auprès des consommateurs. Deuxièmement, dans la mesure du possible, les gestionnaires canadiens du programme capitaliseront sur les efforts d'exploitation de la marque de commerce « Découvrez le nautisme » déployés aux États-Unis et ils le feront d'une manière pertinente pour les consommateurs canadiens, tant en anglais qu'en français.

Pour plus de détails sur plan de commercialisation et de communication intégrés du programme « Découvrez le nautisme », veuillez visiter le site Web de l'ACMPN (<http://www.cmma.ca/cmma/fr/home.cfm>).

Autres nouvelles

Conseil d'administration de la Recreational Boating and Fishing Foundation

Le directeur exécutif de l'ACMPN, M. Sandy Currie, a accepté l'invitation de la Recreational Boating and Fishing Foundation (RBFF), basée à Fairfax, en Virginie, à devenir membre honoraire de son conseil d'administration.

C'est à la RBFF qu'on doit la fameuse campagne « Take me fishing » qui a eu tant de succès aux États-Unis. Cette campagne a aussi beaucoup rehaussé le matériel promotionnel du programme canadien « Découvrez le nautisme » au cours des deux dernières années.

Cette nomination démontre que le dévouement et les efforts soutenus que déploie Sandy Currie pour la cause du nautisme de plaisance au Canada sont reconnus. Bravo Sandy!

Semaine de sensibilisation à la sécurité nautique

La semaine de sensibilisation à la sécurité nautique (« Safe Boating Awareness Week ») se déroulera partout au Canada du 20 au 26 mai 2006.

Le Conseil canadien de la sécurité nautique (CSBC), un organisme sans but lucratif, fait la promotion de la semaine de sensibilisation à la sécurité nautique. L'objectif de cet événement est de fournir aux millions de Canadiens qui s'aventurent sur l'eau à bord d'embarcations diverses, canoés, kayaks, planches à voile, voiliers, bateaux de pêche, motomarines, vedettes automobiles et yachts de croisière, les connaissances nécessaires pour leur permettre de passer une journée sur l'eau en toute sécurité.

Afin que le message soulignant l'importance de la sécurité nautique se rende jusqu'aux plaisanciers, il lui faut un appui local important. Les membres de l'industrie nautique canadienne sont invités à mettre l'épaule à la roue en communiquant avec les médias de leur localité pour les encourager à diffuser les messages d'intérêt public sur la semaine de sensibilisation à la sécurité nautique fournis par la CSBC pour la radio, la télévision et les médias imprimés.

Pour participer, il vous suffit d'envoyer un courriel à Ian Gilson, à l'adresse sbaw@csbc.ca avec votre nom, le nom de votre entreprise, votre adresse postale et votre numéro de téléphone. Vous recevrez ensuite les renseignements dont vous aurez besoin pour appuyer la campagne 2006 de la semaine de sensibilisation à la sécurité nautique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ian Gilson au Conseil canadien de la sécurité nautique ou visiter le site Web de l'organisme, au www.csbc.ca.

Mini sondages sur le site Web de l'ACMPN

Au cas où vous ne les auriez pas encore remarqués, l'ACMPN effectue des mini sondages mensuels sur son site Web (<http://www.cmma.ca/cmma/fr/home.cfm>). Voici la question qui était posée aux visiteurs du site en février : « Auquel des problèmes suivants l'industrie nautique devrait-elle s'attaquer en priorité? »

19 % des répondants ont indiqué « les relations entre les fabricants et les détaillants »; 32 % ont répondu « les questions législatives »; et 49 % ont répondu « l'augmentation des attentes des consommateurs ».

Surveillez le prochain mini sondage, qui débutera le 1^{er} avril 2006.

Événements à surveiller

Horaire des événements

Pour plus de renseignements sur les événements mentionnés ci-dessus, ainsi que sur d'autres événements de l'industrie nautique, veuillez consulter la liste des activités en visitant le

<http://www.cmma.ca/cmma/fr/events.cfm?menu=sub3>

Horaire des réunions des CCMCs régionaux

<http://www.cmac-ccmc.gc.ca/fr/CCMCReg.htm>

American Boating Congress – Conférence législative

Du 20 avril au 2 mai 2006

Washington, D.C.

<http://www.nmma.org/abc/>

Séance Nationale du Conseil Consultatif Maritime Canadien

Du 1^{er} au 4 mai 2006

Centre de conférence du gouvernement, Ottawa

<http://www.cmac-ccmc.gc.ca/fr/menu.htm>

Événement organisé par l'ABYC

Les 9 et 11 mai 2006

International Marine Standards Summit : 9 mai

Séance plénière du comité technique de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur les petits navires (TC 188) : 11 mai

Hôtel Loews Annapolis, Annapolis, Maryland

<http://www.abycinc.org>

Journées de démonstration de l'OMOA – Turkey Point

27 et 28 mai 2006

Marina de Turkey Point, Turkey Point, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Gravenhurst

10 et 11 juin 2006

Quai Muskoka, Gravenhurst, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Orillia

17 et 18 juin 2006

Port d'Orillia, Orillia, Ontario

1^{er} tournoi de golf annuel sur invitation du magazine *Boating Business*

Le 20 juin 2006

Club de golf de Shawneeki, Sharon, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Port Credit

24 et 25 juin 2006

Marina du port de Port Credit, Port Credit, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Nepean

22 et 23 juillet 2006

Club de voile de Nepean, Nepean, Ontario